



Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

VOTES SUR LE PROLONGEMENT DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES

Vous allez devoir vous prononcer bientôt sur le prolongement ou non de nos conventions collectives pour une période de deux ans, incluant certains avantages.

Les assemblées et les votes, pour les membres FFRS et les membres urbains se feront soit par vidéoconférence ou par téléphone.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR POUR VOTER :

VOS COORDONNÉES



TOUS LES MEMBRES devront transmettre, **d'ici le lundi, 19 juillet 2021**, leurs coordonnées personnelles au syndicat national, en prenant bien soin d'inclure **leur adresse courriel et leur numéro de téléphone** en se rendant à l'adresse suivante :
<http://www.cupw.ca/fr/modifier-mes-infos>

Ou en prenant ce code QR en photo avec leur téléphone afin d'être automatiquement dirigé vers le site Web du syndicat national.

**** Notez bien que sur la page du national, on vous demande d'inscrire toutes vos coordonnées, incluant votre ancienne et nouvelle adresse. Si ces informations ne s'appliquent pas à vous, remplissez les champs avec votre adresse actuelle deux fois afin de valider le formulaire.*

L'IMPORTANT, assurez-vous d'inscrire correctement votre adresse courriel.



**SI LE SYNDICAT NATIONAL N'A PAS VOTRE ADRESSE COURRIEL,
VOUS NE RECEVREZ PAS LE LIEN POUR VOTER.**

Pour les membres n'ayant pas accès à l'internet

Vous devez, **d'ici le lundi, 19 juillet 2021**, nous aviser de votre intention d'assister à l'assemblée et au vote par téléphone.

Pour ce faire, communiquez avec nous au **514-593-3953, poste 225** afin de nous laisser votre nom et votre numéro de téléphone.

MEMBRES EN RÈGLE



Si vous n'avez jamais reçu de carte de membre du Syndicat, vous n'êtes probablement pas membre en règle et vous ne pourrez pas voter.

Pour être membre en règle, vous devez nous faire parvenir une demande d'adhésion dûment remplie avec la somme de 5,00\$ (à payer une seule fois durant votre carrière).

Pour obtenir le formulaire de demande d'adhésion, vous pouvez :

- demander à votre délégué(e) syndical(e)
- contacter un représentant de l'article 13 au 514-345-7355.
- contacter la section locale de Montréal du Syndicat au 514-593-3953, poste 225.

**Ne tardez pas à compléter ces étapes,
le 19 juillet arrive vite!!!**

**Nous vous informerons bientôt, à l'aide d'une autre
circulaire, des dates des votes.**

Solidarité,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Robitaille'.

Alain Robitaille
Président
STTP-Section locale de Montréal
AR/mhg sepb-574

Montréal, le 6 juillet 2021/ 180